



RÉGATES ÉCOVOILE 2020
14, 15 et 16 août 2020

AVIS DE COURSE

(F18, Catamaran Open, Quillards)

Écovoile Baie-des-Chaleurs, Carleton-sur-Mer, Québec

Version 2.1

1 RÈGLES

1.1 La régates sera régie par :

- a) Les règles telles que définies dans « Les Règles de la Course à la Voile » (CYA/ISAF).
- b) Les règles techniques telles que définies par le document « Règles techniques » (CAN F18, section Québec).
- c) Les règles de classe F18 telles que décrites par « l'International Formule 18 Catamaran Association ».

1.2 En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.

1.3 Le système de handicap Portsmouth sera utilisé pour la classe catamaran Open.

1.4 Chaque voilier doit soumettre son numéro de voile à l'inscription et ce numéro doit correspondre au numéro indiqué sur la voile. Pour les quillards qui n'ont pas de numéro de voile, il est possible de donner le nom du bateau s'il est affiché sur la coque ou une marque distinctive qui permettra au comité de course de reconnaître l'embarcation.

2 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

2.1 La régates est ouverte à la classe F-18, au catamaran OPEN et aux quillards.

2.2 Les participants peuvent changer de gréements au cours de l'événement. Cependant, les voiles changées doivent obligatoirement porter le même numéro de voile, soit celui soumis à l'inscription.

2.3 Un minimum de 3 inscriptions est nécessaire pour constituer une classe. Tous les compétiteurs doivent signer le formulaire de décharge de responsabilité. Si l'athlète est âgé de moins de 18 ans, le formulaire doit être signé par son gardien légal.

2.4 L'inscription sera officielle quand tous les documents nécessaires seront soumis et le paiement acquitté.

3 FRAIS D'INSCRIPTION

Type d'embarcation	Frais d'inscription
Catamaran	100 \$
Quillard	15 \$

3.1 Formulaire d'inscription disponible sur www.ecovoile.com/

4 PROGRAMME DE LA FIN DE SEMAINE

Date	Heure	Événement
Vendredi 14 août	10 :00 à 15 :00	Journée d'entraînement des coureurs
	08 :00 à 15 :30	Inscriptions sur place
Samedi 15 août	07 :30	Fin de confirmation des dossiers d'inscription
	08 :00	Réunion des barreurs – F18, Catamaran Open (Plage municipale)
		Réunion des barreurs – Quillard (Marina)
	09 :00	Signal d'avertissement (Quillard)
	09 :15	Premier signal d'avertissement de la journée (Catamaran)
	16 :00	Dernier signal d'avertissement possible
	18 :00	Affichage des résultats préliminaires
Dimanche 16 août	08 :00	Réunion des barreurs (Plage municipale)
	09 :00	Premier signal de départ de la journée
	13 :30	Dernier signal de départ des Régates Écovoile 2020
	15 :00 ou avant	Cérémonie de remise des trophées

5 INSTRUCTION DE COURSE

5.1 Les instructions de courses sont disponibles au www.ecovoile.com

6 PARCOURS

6.1 Pour les catamarans, il y aura des parcours de type «régate de bouée».

6.2 Pour les catamarans, si les conditions le permettent, une manche de type «longue distance» pourrait être lancée le samedi matin ou après-midi..

6.3 Pour les quillards, une manche de type «longue distance» sera lancée samedi matin.

7 CLASSEMENT

7.1 Le système de points « A minima » est utilisé tel que décrit à l'annexe A.4.1 et A.4.2 des *Règles de Course à la Voile*.

7.2 Des classements distincts seront réalisés pour les manches de type «régate de bouées» et celles de type «longue distance»

7.3 Classement - Régate de bouées

- a) Quand moins de cinq (5) courses ont été courues, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses points dans toutes les courses.
- b) Quand entre cinq (5) et huit (8) courses ont été courues, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.
- c) Quand neuf (9) courses et plus, ont été courues, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvais scores.

8 REMPACEMENT D'UN PARTICIPANT

Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation préalable, par écrit, du comité de course.

9 CONTRÔLE DE JAUGE ET D'ÉQUIPEMENT

Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de courses.

10 SÉCURITÉ (Manche longue distance)

- 10.1 Chaque bateau doit naviguer avec à son bord un moyen de communication (VHF ou Cellulaire) et un signal sonore,
- 10.2 Il est recommandé d'utiliser un GPS ou d'obtenir une version plastifiée de la carte de la baie de Tracadie

11 BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

- 11.1 Les directeurs d'équipe, entraîneurs et autres accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- 11.2 Les directeurs d'équipe, les entraîneurs et autres personnes supportant les participants, doivent enregistrer leur bateau auprès du Comité d'Organisation des courses.

12 LOCALISATION DES VOILIERS SUR TERRE

- 12.1 Les voiliers doivent être installés dans l'aire désignée.
- 12.2 De préférence, apportez des vis de type «piquet pour animaux domestique», des pieux ou des poids pour éviter que votre bateau se déplace durant les grains.
- 12.3 Les remorques seront situées entre le boulevard Perron et le terrain de Basket-ball.

13 PRIX

Des prix seront attribués aux concurrents de chaque classe terminant premier, deuxième et troisième dans la régata.

14 DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. Voir la règle 4, Décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

15 ASSURANCES

Chacun des participants doit être assuré avec une assurance admettant les tierces parties.

16 COVID-19

- 16.1 La régata sera organisée en fonction recommandation en vigueur par la FVQ en ce qui a trait au covid-19.
- 16.2 Il est demandé aux bénévoles, aux membres du comité de courses et aux régatiers de ne pas se présenter s'ils présentent des symptômes de toux ou de fièvre.